



À
UN APPRO-
VISIONNEMENT
MÉDICAL SÛR

EXPLICATIONS

Présentation de l'initiative

Notre population a droit aux meilleurs soins médicaux possibles.

Or, la pénurie criante et croissante de médicaments en Suisse complique de plus en plus la donne: actuellement, un millier de médicaments est concerné. En outre, pendant la pandémie de coronavirus, nous avons connu des problèmes de livraison pour certains produits importants destinés aux laboratoires médicaux. Par conséquent, il est urgent d'agir – la santé de notre population est menacée! Les administrations ont beau se pencher sur la question, leurs actions

ne suffisent pas à résoudre le problème. De fait, il est nécessaire d'adopter l'initiative populaire « Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical » et de répondre aux revendications exposées. Celle-ci a été élaborée conjointement par des médecins, des pharmaciens, des droguistes, des laborantins, des organisations de l'industrie et de la logistique pharmaceutiques, des organisations de protection des consommateurs et des chercheurs.

Principales revendication de l'initiative



Création d'une compétence fédérale

L'approvisionnement optimal en médicaments et autres produits médicaux doit être centralisé et non relever de la responsabilité des 26 cantons.



Renforcement du site suisse

L'État fédéral doit instaurer des conditions-cadres favorables à l'innovation, à la recherche, au développement, à la production et au stockage des médicaments et autres produits médicaux.



Installation de chaînes d'approvisionnement fiables

L'approvisionnement de la population suisse doit être assuré par des fabricants étrangers fiables. Pour cela, il faut veiller à garantir les importations en provenance de pays de confiance.



Sécurisation de l'approvisionnement médical

Une coopération axée sur des partenariats entre acteurs politiques, administrations, industriels et prestataires de services du secteur de la santé est indispensable pour y parvenir. L'initiative y contribue en offrant une base solide.

Explication pas-à-pas de la procédure

Début du recueil des signatures le 4 avril 2023.

La procédure, ainsi que toutes les informations associées au recueil des signatures, est décrite ci-dessous sous la forme de six étapes simples. Nous vous prions de nous aider à soutenir ce projet important en recueillant un maximum de signatures! Pour que tout se passe pour le mieux, veuillez tenir compte des points suivants:

- Seul-es les citoyen-nes suisses majeur-es sont autorisé-es à signer.
- Un même formulaire doit uniquement comporter les signatures de résident-es d'une même commune ou ville.
- Les formulaires de signatures remplis doivent être détachés au niveau de la perforation. Regroupez le maximum d'entre eux et renvoyez-les dans les plis pré-affranchis fournis.



Instructions

Pliez le présentoir en suivant les instructions fournies et glissez les formulaires à l'intérieur.



Préparation des envois

Regroupez le plus grand nombre possible de formulaires et glissez-les dans les plis pré-affranchis fournis.



Démarchage actif!

Attirez l'attention de la patientèle sur l'initiative et expliquez-lui le principe de cette dernière.



Envoi

Les formulaires emportés doivent être rapportés ou affranchis et renvoyés par voie postale.



Recueil des signatures

Détachez les formulaires de signatures remplis au niveau de la perforation et rassemblez-les.



Commandes ultérieures

Pour toute question ou commande ultérieure, vous trouverez les informations de contact dans l'encadré bleu ci-dessous.

Vous avez des questions ou des commandes à soumettre?

N'hésitez pas à nous contacter à tout moment à ce sujet.

Envoyez vos questions ou préoccupations à:
info@initiative-approvisionnement.ch

Adressez vos commandes de formulaires (en précisant le nombre et la langue) à:
commandes@initiative-approvisionnement.ch

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet!

